

## RESIDENCE D'AUTEURS DRAMATIQUES EN VALAIS 2025

### Principes généraux

**La résidence d'auteurs dramatiques en Valais dont la durée est d'un mois (2 février au 2 mars 2025) associe cinq auteurs dramatiques francophones, en privilégiant l'écriture en solitaire et les échanges de pratiques. La résidence comprendra ainsi deux auteurs suisses, un auteur québécois, un auteur belge et un auteur d'origine africaine.**

**Elle aura lieu dans le cadre des résidences d'artistes de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz à Monthey (VS).**

Les autrices et auteurs intéressés à cette résidence doivent proposer un projet d'écriture en cours (synopsis, résumé, ou scènes déjà écrites). La majeure partie de la résidence est consacrée à l'écriture, hormis une rencontre hebdomadaire obligatoire et la participation aux journées de décroïsonnement. Ce cadre minimal contractuel peut être développé selon les demandes et besoins des auteurs, par un programme plus large d'interventions (rencontres, médiations en milieu scolaire).

L'auteur dispose du gîte et d'une bourse. Les frais de repas sont à la charge du résident, mais une cuisine ou un restaurant avec des prix adaptés sont proposés.

Dans un souci de découverte du Valais et de mise en réseau, trois jours de décroïsonnement et d'éclatement du groupe dans les vallées et régions excentrées du Valais seront intégrés durant la troisième semaine de la résidence (sous réserve).

### Programme de séjour

La résidence se passera du **2 février au 2 mars 2025** selon le programme suivant :

- 1<sup>re</sup> semaine:  
Prise de contact entre les autrices et auteurs, petite présentation publique avec les partenaires des projets d'écriture.
- 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> semaine:  
Écriture libre avec un rendez-vous hebdomadaire pour un échange de pratiques, sous la responsabilité de l'animatrice.  
Mise en place de questionnements thématiques
- 4<sup>e</sup> semaine:  
Écriture libre avec un rendez-vous hebdomadaire pour un échange de pratiques, sous la responsabilité de l'animatrice. Moment de partage en fin de séjour, les vendredis et samedi.

### Services proposés aux auteurs

La résidence offre aux autrices et auteurs :

- Logements et cadre calme pour écrire
- Bourse d'écriture
- Cafétéria et/ou cuisine indépendante

Outre les engagements dramaturgiques contractuels, la résidence peut mettre sur pied sur demande et de manière non contractuelle ou contraignante :

- Lectures par des comédiens professionnels
- Rencontres dramaturgiques entre pairs et/ou avec des programmeurs selon les disponibilités

## Règlement pour les auteurs suisses

Une résidence/atelier d'un mois est proposée à deux autrices ou auteurs suisses ou résidant en Suisse à l'Hôpital psychiatrique de Malevoz (Monthey) du **2 février au 2 mars 2025**.

La résidence ne convient pas aux écritures de plateau.

Les autrices ou auteurs sont choisis sur concours, selon ce règlement.

Les deux autrices ou auteurs seront logés sur place et recevront chacun une bourse de Frs. 3'500.- pour la résidence.

### CONDITIONS

#### 1. Le candidat-e doit:

- Etre suisse ou domicilié-e en Suisse,
- Ecrire en français,
- Etre une autrice ou un auteur dramatique ayant au minimum une pièce publiée ou jouée par une compagnie professionnelle,
- S'engager à être disponible en février 2025,
- S'engager à participer à une réunion hebdomadaire du groupe,
- S'engager à participer au décloisonnement du groupe durant trois jours,
- S'engager à offrir un « geste artistique » (courte scène, poème, texte libre) d'environ une page, libre de droit et sans exclusivité,
- S'engager à participer aux lectures publiques de son propre texte.

#### 2. Les dossiers de candidature doivent comporter :

- une lettre de motivation,
- une description du projet d'écriture qui sera développé lors de la résidence,
- un exemplaire d'une pièce récente,
- une biographie et/ou un résumé des activités (2 pages maximum).

#### 3. La lettre de motivation doit répondre notamment aux points suivants :

- Quelles ont été vos expériences de résidences précédentes, les points positifs, les regrets, etc. ?
- Quels sont les aspects particuliers qui vous poussent à postuler une résidence en Valais? Quelles relations pensez-vous tisser avec le lieu de résidence, la région, l'équipe socio-culturelle, le monde hospitalier (puisque pour rappel la résidence est incluse dans une institution psychiatrique ouverte) ?
- Quels rapports relationnels souhaitez-vous établir avec les autres autrices et auteurs résidents. ? Apprécieriez-vous une vie communautaire (hors moments d'écriture) avec partage des tâches, des repas, exploration du cadre local et régional en commun ? Ou au contraire seriez-vous plus favorable à un isolement relatif avec des rencontres sporadiques, planifiées ou impromptues ? Les week-ends devraient-ils être consacrés à des activités non liées à l'écriture proprement-dite ?
- Sur le plan artistique, aimeriez-vous échanger et partager régulièrement avec les autres autrices et auteurs sur votre projet d'écriture, vos recherches, l'avancement de vos textes avec lectures réciproques, vos difficultés et expériences positives ? Ou au contraire souhaiteriez-vous limiter ce type d'échanges à quelques temps programmés par l'équipe d'accompagnement au cours du séjour ?
- Plus précisément, comment envisagez-vous plus spécifiquement l'accompagnement dramaturgique ? Relation ponctuelle ou régulière, individuelle ou collective, selon l'avancée de votre travail ou sur des questions plus générales susceptibles d'intéresser tout auteur en cours d'écriture ?
- Avez-vous des attentes particulières quant à votre séjour en Valais hors des activités centrées sur l'écriture ?

4. Les dossiers de candidature doivent être adressés par courriel à [residenceauteursvalais@bluewin.ch](mailto:residenceauteursvalais@bluewin.ch)  
**Délai d'envoi : 30 août 2024**
4. Le jury, en charge de sélectionner les deux autrices ou auteurs suisses, est composé d'un membre de l'association Résidence d'auteurs, d'un auteur francophone expérimenté, et d'une personnalité théâtrale reconnue.
5. Les décisions du jury, rendues publiques en octobre 2024, seront ni motivées ni susceptibles de recours.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter François Marin, chef de projet de la Résidence d'auteurs par courriel à [residenceauteursvalais@bluewin.ch](mailto:residenceauteursvalais@bluewin.ch)